



Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social Filière Travail social

1	Intitulé du module	Art et engagement 2			
	Code T.TS.SO354.H61128.F.21	Type de formation * ☑ Bachelor ☐ Master ☐ MAS ☐ EMBA ☐ DAS ☐ CAS ☐ Autres			
	Niveau ✓ module de base module d'approfondissement module avancé module spécialisé	Caractéristique Aucune	Type de module	Organisation temporelle ☐ module sur 1 semestre ☐ module sur 2 semestres ☐ semestre de printemps ☑ semestre d'automne ☐ Autres	
2	Organisation				
	Crédits ECTS * 5	Langue ☐ allemand ☑ français ☐ français - anglais	☐ anglais ☐ français - allemand		
3	Prérequis				
	□ avoir validé le(s) module(s) □ avoir suivi le(s) module(s) □ Pas de prérequis □ Autres Autres prérequis				
4	Compétences visées / Objectifs	généraux d'apprentissage *			
	Compétences génériques selon le référentiel des compétences Bachelor 6 Se positionner professionnellement et personnellement en questionnant le sens de l'action sociale. Compétence(s) secondaire(s) selon le référentiel des compétences Bachelor 1.4 Développer les capacités d'expression écrite et orale nécessaires à la formation et à l'exercice de la profession. Partiellement. 2.1 Observer, décrire et restituer les situations et les actions d'individus, de groupes ou de collectivités dans ses différentes dimensions (personnelles, socio-économiques, légales, culturelles, politiques). Partiellement 2.4 Etayer son analyse en se référant à toute théorie ou concept pertinent. 4.5 Communiquer en s'accordant aux capacités d'expression et de compréhension du ou des interlocuteur(s). 6.1 Repérer les questions éthiques, déontologiques, les conflits de valeurs, les enjeux et les dilemmes professionnels. 6.2 Confronter ses positions personnelles et professionnelles en argumentant. 6.3 Prendre une distance critique face à soi-même, aux objets d'études ou aux pratiques dans lesquels on est impliqué. 7.4 Se prononcer sur le sens de l'action et argumenter. 11.7 Communiquer les résultats de la recherche et les soumettre au débat. Partiellement.				
	Objectifs d'apprentissage du module				
		ît comme l'une des origines du l la fois historique et actuel de ce		de ses perspectives; d'autre part,	
	Ce module interrogera les caractéristiques de l'art engagé et de l'art collaboratif et appréciera leurs apports dans la transformation sociale.				
5	Contenu et formes d'enseigneme				
	Descriptif du contenu pédagogique du module Ce module se penchera sur quelques jalons de l'histoire des enjeux sociaux et sociopolitiques de l'art. Il évoquera quelques modes de l'engagement artistique (dénonciation; intervention; création d'une utopie temporaire mais vécue; animation; médiation; etc.) ainsi que les différentes formes sur lesquelles celui-ci s'appuie (distanciation, identification, esthétique relationnelle, investissement de l'espace public, etc.).				
	Modalités pédagogiques Apports conceptuels, réflexions d'oeuvres diverses).	s interactives, travaux individuel	ls et en groupe, illustrations (lec	ture, audition et vision	
	Nombre maximum d'étudiant-e-s : 25				
	Démarrage du module : sem	aine 40			

1 / 2 17.05.2025





Domaine HES-SO Travail social Filière Travail social

Evaluations orale et écrite.

Analyse écrite, filmique ou orale de l'enjeu formel et militant d'une oeuvre engagée ou collaborative.

Les directives de travail et les critères sont communiqués **au début du module**. Les conditions d'évaluation sont portées à la connaissance des étudiant-e-s au plus tard lors de la présentation du module. Pour que le module soit validé, l'étudiant-e doit obtenir un résultat "acquis" et suivre régulièrement le module; dans le cas contraire, un travail supplémentaire sera demandé, Dans le cas où les absences dominent sur les présences, le module devra être répété l'année suivante.

Modalités de répétition

L'étudiant-e qui n'obtient pas les crédits attribués à un module doit le répéter dès que possible (art. 30, al.1 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO) ; il ou elle doit « se présenter à l'évaluation du module concerné lors d'une deuxième session prévue durant la même année académique » ;

Le module ne peut être répété qu'une seule fois et les abandons sont considérés comme des échecs (art. 30 al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO). Une absence non justifiée à cette deuxième session aura pour conséquence un échec définitif.

La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir « acquis » en cas de réussite ou « non-acquis » en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif.

7	Modalités de remédiation * ☐ remédiation possible ☑ pas de remédiation ☐ Autres modalités (préciser ci-dessous)	7a	Modalités de remédiation (en cas de répétition) * □ remédiation possible □ pas de remédiation □ Autres modalités (préciser ci-dessous)		
	Autres modalités de remédiation				
	Remarques Une présence régulière ainsi qu'une participation active sont nécessaires.				
	seignant-e-s pressenti-e-s : Menghini Mathieu, Caroline de Cornière, Teresa Maranzano, Jérôme Richer, Valentine Sergi trick Mohr (sous réserve), Claude-Hubert Tatot, Marianne Guarino-Huet, Olivier Desvoignes.				
	Bibliographie				
	Une bibliographie sera remise durant le cours.				
	inseignant·e·s				
	Menghini Mathieu				
	Responsable de module * Mathieu Menghini				
	Descriptif validé le * 13 septembre 2021		Descriptif validé par * Sophie Rodari, coresponsable de filière		

2 /2 17.05.2025